

ECHOS DE LA COMMUNE



Photo de D. FLAMIN



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

ET

AGENCE POSTALE
COMMUNALE



Lundi, Mardi, Jeudi	13h45 / 17h00
Mercredi	09h00 / 12h00 13h30 / 17h00
Vendredi	13h00 / 16h00

☎ : 04.74.76.00.64 – 📠 : 04.74.76.16.70
Mail : nurieux.volognat@wanadoo.fr
Site Internet : www.nurieux-volognat.fr

Madame le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

VOTRE MAIRE

Bien chers concitoyens,

Cette rentrée de septembre est l'occasion de retracer quelques faits marquants :

🔗 ENVIRONNEMENT 🔗

Depuis la fin de printemps 2022, une période caniculaire s'est installée, elle nous sensibilise, si ce n'est déjà fait avec la répétition incessante des médias aux changements climatiques que nous subissons depuis quelques années. Pour beaucoup de nos scientifiques, nous devons changer nos habitudes de vie et de consommation, c'est indéniable.

Cet été a été difficile pour notre commune :

Nous avons pu constater de nombreux voyages de citernes par Suez pour alimenter en eau Berthiand, Vers et Crépiat. Ce qui donne raison de ne pas construire sur les hameaux mis à part les restaurations de granges tant qu'un plan d'alimentation en eau n'a pas été validé par la communauté d'agglomération.

La restriction en eau a impacté la végétation, les cultures, et crée un risque très important d'incendie. Pour rappel, la majorité des départs de feu sont d'origine humaine : criminelle ou accidentelle (mégot de cigarette, débroussaillage, bricolage...). Un arrêté interdit les feux de broussailles.

Ce risque incendie étant devenu rémanent, il nous oblige à poursuivre le travail de gestion déjà engagé pour la forêt communale (piste forestière et autres dégagements). J'invite les propriétaires privés à une attention particulière concernant l'entretien de leurs parcelles.

~ ~ ~ ~ ~

🔗 ÉCOLE 🔗

Les élèves ont pu retrouver le chemin de l'école avec un effectif d'agents communaux stable malgré la baisse d'effectifs des enfants (85). Nous espérons que les nouvelles constructions permettront de stabiliser le nombre d'enfants scolarisés à Nurieux-Volognat.

~ ~ ~ ~ ~

🔗 CULTURE 🔗

A l'initiative de Jean Michel BELLOUZE, directeur du conservatoire de musique Culture, notre intervenant musique, durant l'année scolaire, une audition de guitare classique a été programmée le 24 juin 2022 à l'église de Volognat.

Nous étions cinq habitants hormis les musiciens et leurs familles.

La commune investit (4000 € par an) pour initier les enfants à la musique, la municipalité continuera-t-elle à favoriser l'instruction musicale à l'école si les parents ne prennent pas le relais ?

~ ~ ~ ~ ~

🔗 TRAVAUX 🔗

Les travaux à l'ancienne poste, les toitures des lavoirs de Volognat, Mornay et Berthiand sont terminés.

Pour les chantiers de la chapelle de Mornay et du four de Crépiat, les travaux avancent.

La réfection de la voirie va débiter sur Vers (fin de la route), Ch de la Combelle à Crépiat, Lot les Peupliers (Nurieux), Ch de la Fontaine Durand (Berthiand).

La prochaine tranche de fibre optique sera commercialisée au dernier trimestre 2022. Restera la dernière tranche au 1^{er} trimestre 2023 (Berthiand et les prises en direction de Peyriat). Crépiat serait commercialisé avec Sonthonnax.

~ ~ ~ ~ ~

🔗 BIEN VIVRE À NURIEUX-VOLOGNAT 🔗

Je ne saurais terminer cet édit sans évoquer le nombre grandissant de réclamations, très souvent des problèmes de voisinage, dûs à une minorité d'individus.

« Le **bien-vivre ensemble**, ça se cultive. Le **vivre-ensemble**, c'est en un mot comme en 100 ou presque, « une cohabitation harmonieuse entre individus » ou encore « une capacité et un assentiment des individus dans un environnement de diversité sociale et culturelle, à partager harmonieusement leur lieu de vie ».

Sentiments dévoués,

Votre Maire,
Arlette BERGER



ÉCOLE

🌀 RENTÉE SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRES 🌀

L'effectif total de l'école est de 85 élèves répartis ainsi :

- PS/MS/GS : Mmes Isabelle BOULMÉ / Margaux CURSOUX : 21 élèves (PS : 8 / MS : 6 / GS : 7)
- CP/CE1 : Mme Delphine GIRARDI : 26 élèves (CP : 16 / CE1 : 10)
- CE2/CM1 : Mme Florence DAUDET-BURGAT : 19 élèves (CE2 : 11 / CM1 : 8)
- CM1/CM2 : Mme Claire THOMASSET / Aurélie CHADANIEL : 19 élèves (CM1 : 4 / CM2 : 15)

Mme Isabelle BOULMÉ assure la direction.

Mmes Nathalie MANAUD, Christine FRANZONI interviennent en tant qu'AESH.



Claire
THOMASSET
CM1/CM2

Isabelle
BOULMÉ
PS/MS/GS

Delphine
GIRARDI
CP/CE1

Florence
DAUDET-BURGAT
CE2/CM1



Margaux
CURSOUX
complément de
Mme Isabelle BOULMÉ

Auréli
CHADANIEL
complément de
Mme Claire THOMASSET

~ ~ ~ ~ ~

Pas de changement au niveau des agents municipaux :

Mmes Laurence DEBOURG, Laurène DEBISE-JACQUET, Céline POL et Evelyne TRODET.

Un nouveau service civique pour l'année en cours est recherché.



Laurène
DEBISE-JACQUET

Laurence
DEBOURG

Evelyne
TRODET

Céline
POL

~ ~ ~ ~ ~

Les activités périscolaires du mercredi matin se poursuivent avec Julien COMTE et Laurence DEBOURG de 7H30 à 12H30.

Merci à nos agents dévoués qui assurent un service de qualité.

MESSAGE POUR LES ENFANTS : 10 CONSEILS CONTRE LE HARCELÈMENT

SI TU ES VICTIME

1. Se confier
N'aie pas honte ou peur des représailles
2. Se protéger
Evite tout problème sur Internet
3. Signaler un abus
Sur Facebook, www.facebook.com/safety/
4. Téléphoner
Numéro gratuit « Stop Harcèlement »
08.08.80.70.10
5. Porter plainte
Il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement avec tes parents

SI TU ES TÉMOIN

6. Soutenir
Les élèves victimes sont mis à l'écart
7. Ne pas rire
L'agresseur arrêtera sans doute face à une « majorité silencieuse »
8. En parler
Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte
9. Ne pas participer
Si tu reçois un message ou une photo humiliante, supprime le message
10. Convaincre
Si le harceleur est un ami, essaie de le raisonner

Retrouve des conseils et outils pratiques sur Agir contre le harcèlement à l'ecole.gouv.fr



LISTE ASSISTANTES MATERNELLES DE NURIEUX-VOLOGNAT

NOM – PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	MAIL
BARRET Corinne	4, chemin de Gravière	04.74.76.98.04	jcl0578@orange.fr
BASSINET Marielle	3, lotissement les Pins	04.74.76.28.35 07.85.86.09.54	m.bassinnet@orange.fr
BATOU Hasbia	Le Pralon 3, Sous Matonax	04.74.76.27.09	
JOANNON Joséphine	13, lotissement la Prairie	04.74.76.25.76	frederic.joannon@free.fr
LACRÉPINIÈRE Lydie	125, chemin du Four Crépiat	04.74.12.01.49 06.14.45.91.18	lydie.schiari@gmail.com
LACRÉPINIÈRE Marie-France	395 A, chemin des Curtils Mornay	04.74.76.23.51	
LONGO Lina	6, lotissement le Passout	04.74.76.25.22 07.87.63.67.91	longolina1962@gmail.com

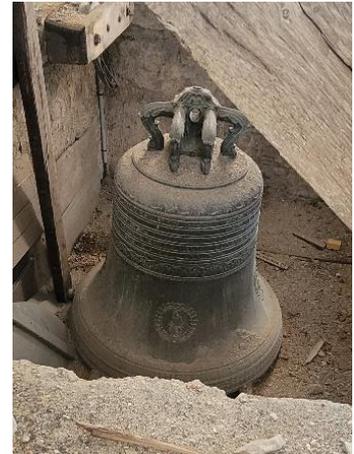


TRAVAUX



ANCIENNE POSTE

CHAPELLE DE MORNAY



La réfection de la toiture des lavoirs est terminée.



LAVOIR MORNAY

LAVOIR VERS



LAVOIR VOLOGNAT



MANIFESTATIONS

COMMÉMORATION

08 MAI 2022

Les enfants de l'école ont participé à la commémoration (lecture et chant).



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

21 MAI 2022

Le conseil municipal des enfants trouvait que la commune était sale. Pourtant aucun enfant appartenant à ce conseil n'a participé.

Il avait invité les habitants à participer au nettoyage de printemps. Peu de monde a participé mais nous remercions vivement les habitants qui étaient présents.

CONCERT ÉGLISE VOLOGNAT

24 JUIN 2022

A l'initiative de Jean-Michel BELLOUZE, une audition guitare classique a eu lieu.

5 personnes en dehors des musiciens et de leurs familles ont participé.



FÊTE DE LA SAINT PIERRE

25 JUIN 2022

La messe s'est déroulée en plein air dans la cour de la maison de la famille DE CHIVRÉ, nous les remercions.

105 repas préparés par le Tam Tam's ont été servis et appréciés par les différents convives.

Merci aux associations qui ont participé et aux enfants qui ont aidé au démontage des chapiteaux.

KERMESSE DE L'ÉCOLE

02 JUILLET 2022

Le beau temps a permis la réussite de cette manifestation. Jean-Michel BELLOUZE, intervenant musique, terminait sa carrière ce jour, sous les applaudissements du public.



FEU D'ARTIFICE

09 JUILLET 2022

Le feu d'artifice tiré au stade de foot a ravi les nombreux spectateurs. Buvette et restauration étaient assurés par le club de foot.



ASSOCIATIONS

📍 LISTE ASSOCIATIONS 📍

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL	SITE INTERNET
ASSOCIATION DES AMIS DE MORNAY, VERS, BERTHIAND	Mireille REYBARD	60, chemin du Planchâteau – Mornay 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	04.74.76.15.83	poncet.famille6@akeonet.com	-
ASINV Association Sportive Izernore Nurieux-Volognat	Régis SAVRE	3, impasse Sonthonnax – Bombois 01580 MATAFELON-GRANGES	06.87.99.14.92	savreregis@hotmail.fr	-
FOYER RURAL	Suzanne CRAUSAZ	35, route de Berthiand 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.86.11.27.54 04.74.76.98.65	crausaz.suzanne@orange.fr	-
JEUNES AGRICULTEURS DE L'AIN	Hugo AMÈLE	47, rue du Chane - Résidence du Verger 01100 ARBENT	06.77.24.44.98	hugoamele@hotmail.fr	-
LIRE À NURIEUX-VOLOGNAT	Elisabeth GRESSET-BOURGOIS	32, Grande Rue – Volognat 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	04.74.76.62.98	elisabeth.gresset-bourgeois@orange.fr	-
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Jean-Louis LOCATELLI	12, lot Les peupliers 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.88.43.16.35 09.54.40.12.05	jlouis.locatelli01@gmail.com stechassedemornay@gmail.com	-
VETERANS FCNV	Carlos VILA	25, lot les Pins 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.38.65.10.32	carl.vila@orange.fr	-
SOU DES ÉCOLES	Laurent GRASSET		06.63.04.97.95	laurentdzain@gmail.com	-
ASSOCIATION PÉDESTRE MONTS BERTHIAND	Juliette AUGERT	<u>Siège social</u> : Mairie d'Izernore - Place de la Résistance – 01580 IZERNORE <u>Adresse postale</u> : Association Pédestre Monts Berthiand - 2 place de l'Eglise – 01580 IZERNORE.	06.40.29.62.05 04.74.75.09.98	julieaug@live.fr	www.rando- montsberthiands.com
HISTHOIRIA	François RECAMIER	Chez Danielle PELLEGRINI 665, Grande Rue 01580 IZERNORE	06.80.04.64.88 04.74.76.96.56	histhoiria@sfr.fr frecamier@sfr.fr	-
LA GAULE ROMAINE (Pêche)	Arnaud GALLETTI	527, Grande Rue 01580 IZERNORE	06.26.06.57.49	arno.giga@gmai.com lagauleromaine01@gmail.com	-
AMBASSADE REGIONALE DES CONFRERIES	Arlette BERGER	5 Impasse du Tilleul – Crépiat 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06 67 34 12 81	arlette.berger01@gmail.com	www.ambassadedesconfrer iesauvergnerhonealpes.net

🌀 LIRE À NURIEUX-VOLOGNAT 🌀

« Un nouvel aménagement pour la bibliothèque de Nurieux-Volognat ! »

Nouvelle saison, nouvelle organisation ! Les bénévoles de l'association « Lire à Nurieux-Volognat » ont profité de l'été pour transformer la bibliothèque dans l'idée de rendre l'espace plus convivial et accueillant pour les enfants et adultes fréquentant le lieu : reconfiguration des meubles et des espaces, création de lieux de détente, mise en place d'une signalétique pour un meilleur repérage des ouvrages...

Ce réaménagement fait suite à un grand tri qui a été mené durant les derniers mois afin d'aérer les rayons, faciliter la rotation des livres et s'adapter aux attentes des lecteurs. Le fonds est ainsi passé de 8000 à 4500 livres !

L'objectif de « Lire à Nurieux-Volognat » est de maintenir une offre d'ouvrages récents et attractifs (romans, albums, BD, mangas, documentaires, etc). L'association investit ainsi régulièrement dans de nouveaux titres. Elle coopère par ailleurs avec la Direction de la lecture publique (DLP) pour recevoir très régulièrement des nouveautés. Et si vous souhaitez un livre qui n'est pas en rayon, pas de souci : il peut être commandé rapidement !

Alors n'hésitez pas, venez découvrir cette « nouvelle » bibliothèque ! Une inauguration aura lieu le Vendredi 23 septembre à 18h30, ouverte à tous – lecteurs ou non 😊. L'Assemblée Générale de l'Association « Lire à Nurieux-Volognat » se tiendra le même jour à 20h et tous les habitant(e)s de la commune sont naturellement les bienvenu(e)s ! »

Article établi par Elisabeth GRESSET-BOURGEOIS, présidente



CALENDRIER MANIFESTATIONS

MOIS	JOURS	THEMES	ORGANISES PAR	LIEUX
Septembre	S-17 D-18 V-23	Concours de pétanque Concert classiques à 18h Inauguration à 18h30 + Assemblée générale à 20h	ASINV Val d'Orphée Lire à Nurieux-Volognat	Stade Église Volognat Bibliothèque
Octobre	-	-	-	-
Novembre	V-11 S-19 S-19	Commémoration 1918 à 11h Loto Vente de saucissons	Mairie Lire à Nurieux-Volognat ASINV	Mornay Salle des fêtes Stade
Décembre	S-03 V-23	Repas des aînés Vente d'huîtres	Mairie ASINV	Salle des fêtes Stade
Janvier	S-7	Vœux du maire à 19h30	Mairie	Salle des fêtes

EXPRESSION LISTE MINORITAIRE

« Madame, Monsieur,

Le 01 Septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. L'équipe éducative et le personnel communal affecté à l'école ont accueilli 85 élèves pour cette nouvelle année, répartis dans 4 classes. La baisse des effectifs perdure, et le départ en sixième, en 2023, des 15 élèves de CM2 risque de poser une fois de plus le problème de la fermeture d'une classe.

Si l'on regarde l'évolution des effectifs, notre école comptait 6 classes à la rentrée 2012 pour 143 élèves. Cette baisse des effectifs touche la plupart des communes voisines, toutes confrontées à une population vieillissante, trop peu de jeunes ménages venant s'installer dans nos territoires. Pour notre part, les travaux du lotissement allée de la Crozette ont débuté, il n'est pas certain cependant que cela nous assure le maintien de quatre classes pour la rentrée 2023.

Un rapprochement avec l'école d'une commune voisine a été évoqué par l'éducation nationale, il faudra être très vigilant et mobiliser toutes les énergies si on ne veut pas se retrouver avec des classes surchargées, avec toutes les conséquences et les difficultés pour nos enfants. Votre Conseil Municipal devra se saisir au plus tôt de cette question et être très attentif à son évolution.

Cet été, en raison de la canicule, les prescriptions de l'arrêté préfectoral ont conduit à des mesures restrictives pour l'usage de l'eau, en particulier la fermeture des fontaines. Certains s'en sont émus, il est vrai qu'en période de sécheresse un filet d'eau était jusque là maintenu, ce qui permettait en particulier aux randonneurs de se rafraîchir. Mais l'application des textes s'imposait, même si nos ressources en eau n'ont pas trop souffert de la situation.

En souhaitant une bonne année scolaire à tous,

Bien cordialement.
Michel GENOUX

Maire-Honoraire de Nurieux-Volognat»

Texte et signature transmis et retranscrits intégralement

~ ~ ~ ~ ~

Article 24 règlement : Bulletin d'information générale

1. a) Principe

L'article L 2121-27-1 du CGCT) dispose : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale **sur les réalisations et la gestion du conseil municipal**, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. » Au 1^{er} mars, ce seuil sera de 1 000 habitants. Ainsi le bulletin d'information comprendra un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité et ce dans les conditions suivantes :

1/15^e de l'espace total de la publication, sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, sera réservé à la minorité : 1 conseiller sur un conseil municipal de 15 membres.

1. b) Modalité pratique

Le maire ou la personne désignée par lui se charge de prévenir le groupe représenté au sein du conseil municipal au moins 5 jours avant la date limite de dépôt en mairie des textes pour le journal municipal.

1. c) Responsabilité

Le maire est le directeur de la publication. La règle qui fait du directeur de publication l'auteur principal du délit commis par voie de presse est impérative. Elle signifie que le responsable de la publication a un devoir absolu de contrôle et de vérification qui, s'il n'est pas assuré dans sa plénitude, implique l'existence d'une faute d'une négligence ou d'une volonté de nuire. Par conséquent, le maire, directeur de la publication, se réserve le droit, le cas échéant, lorsque le **texte proposé par le groupe minoritaire, est susceptible de comporter des mensonges, des manipulations et allégations à caractère injurieux ou diffamatoire, d'en refuser la publication. Dans ce cas, le groupe en sera immédiatement avisé.**

CIVISME ET SAVOIR-VIVRE

DÉCHETS



Les conteneurs doivent être déposés au point de collecte le mardi soir et rentrés le mercredi.

Privilégions le tri sélectif.

Lorsque les containers sont pleins, merci de repartir avec vos déchets et de ne pas les déposer à côté des containers.

RAPPEL : Les containers situés à la mairie sont réservés seulement pour la mairie et la salle des fêtes.

BRUITS

Respectons les horaires (arrêté municipal du 1^{er} juillet 2020).

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h00

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



ANIMAUX

Evitons la divagation des animaux (Art. 622-2 du Code Pénal).

Ramassons leurs déjections !

TRAVAUX

Déclarons nos projets de travaux en mairie.

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Encore trop de travaux faits sans demande !



ENTRETIEN DES HAIES



Les haies qui débordent sur la voie publique peuvent gêner la visibilité des conducteurs et les déplacements des piétons ou des personnes à mobilité réduite.

(Art. R116.2.5 au Code de la Voirie routière)

L'écobuage est interdit (arrêté préfectoral du 03.07.2017)

INFOS DIVERSES

🔗 DÉCHETTERIE IZERNORE 🔗

La déchetterie, compétence Haut-Bugey Agglomération, est un espace aménagé, gardé et clôturé conçu pour permettre aux usagers d'effectuer eux-mêmes le tri de leurs déchets en les déposant dans des bennes et conteneurs. La présence d'un gardien favorise un tri de qualité. **Ce service est gratuit.**

Quels objets sont collectés ?

Pneumatiques, ferrailles, déchets d'ameublement, bouteilles en verre ou en plastique, vêtements, huiles moteur, piles usagées ou batteries, gravats, déchets électroniques et électroménagers, déchets verts (sauf professionnels), cartons. Les déchets ménagers spéciaux sont également acceptés (sauf professionnels) : peintures, colles, vernis solvants, bombes aérosols, produits phytosanitaires, radiographies, déchets d'éclairage, huiles alimentaires.

ÉTÉ (du 01.04.2022 au 31/10/2022) :

Du lundi au jeudi : 14h00 - 19h30

Vendredi et samedi : 09h00 - 12h00 et 14h00-19h30

Fermée les dimanches et jours fériés.

HIVER (du 01/11/2022 au 31/03/2023) :

Du lundi au jeudi : 14h00 - 17h30

Vendredi et samedi : 09h00 - 12h et 14h - 17h30

Fermée les dimanches et jours fériés.



ZI Sur Champagne – Route de Champ Biolay – 01580 IZERNORE – 04 74 75 05 26

Site Internet : www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html

FESTIV'AIN 2022

CONCERTS CLASSIQUES

ARTISTES DE RENOMMÉE INTERNATIONALE



Francisco LOURENÇO
Violoniste



Shoko GAMO
Pianiste



Ann LEPAGE
Clarinettiste

🎵 CONCERT 🎵

Dimanche 18 septembre à 18h à l'église de Volognat.

Information et réservation à l'office de tourisme à Nantua (tél. : 04.74.12.11.57)

🎵 DÉCLARATION RUCHES DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2022 🎵

- ⇒ Obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- ⇒ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



🎵 NUMÉROS D'URGENCE 🎵

📞 **15**

SAMU

POUR DEMANDER
L'INTERVENTION D'UNE
ÉQUIPE MÉDICALE
EN SITUATION DE DÉTRESSE.

POUR ÊTRE REDIRIGÉ VERS
UN ORGANISME
DE PERMANENCE DE SOINS.

📞 **17**

POLICE SECOURS

POUR SIGNALER
UNE INFRACTION
NÉCESSITANT
UNE INTERVENTION
IMMÉDIATE DES SERVICES
DE POLICE.

📞 **18**

SAPEURS-POMPIERS

EN SITUATION DE PÉRIL,
ACCIDENT CONCERNANT
DES BIENS OU PERSONNES
ET QUI NÉCESSITE
UNE INTERVENTION RAPIDE.

📞 **112**

**NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN**

SI VOUS ÊTES TÉMOIN
OU IMPLIQUÉ DANS
UN ACCIDENT, UN INCENDIE
OU UN CAMBRIOLAGE
DANS N'IMPORTE QUEL PAYS
DE L'UNION EUROPÉENNE.

📞 **114**

**NUMÉRO D'URGENCE
POUR LES PERSONNES
SOURDES
ET MALENTENDANTES**

UN NUMÉRO ACCESSIBLE
PAR FAX ET SMS,
SI VOUS ÊTES VICTIME
OU TÉMOIN D'UNE SITUATION
D'URGENCE.

📞 **3624**

SOS MÉDECINS

SI VOUS AVEZ BESOIN
DE VOIR UN MÉDECIN
EN URGENCE

SI VOTRE MÉDECIN TRAITANT
NE PEUT VOUS RECEVOIR
LA NUIT OU LES WEEKENDS.

COLORIAGES MANDALA

